

# BILLY infos



**CLASSES DE NEIGE**

## À LA DÉCOUVERTE DE LA MONTAGNE !

p.8



**Dossier**  
Le droit des femmes,  
une lutte historique

p.4 et 5



**Sécurité**  
Quel est le rôle des agents de  
surveillance de la voie publique ?

p.7



**Sport**  
Le Racing Club de Lens  
au stade Paul Guerre !

p.12

## Ils se sont dit «oui» à nouveau !



Samedi 1<sup>er</sup> février, Robert et Françoise Denimal ont été reçus dans les salons de l'hôtel de ville par Marceline Brebion, adjointe au maire, et Bruno Troni, maire de la commune, pour fêter leurs noces de diamant.

« Il y a 60 ans, en février 1960, vous vous êtes dit « oui » à la mairie de Fouquières-les-Lens. Après ce beau parcours, vous avez souhaité repasser à la mairie pour la troisième fois », annonce M<sup>me</sup> Brebion.

Françoise est née en 1938, à Condé-sur-Escaut. Après avoir obtenu un CAP couture, elle travaille chez « Noveltis » (tissus) de 1956 à 1972 et au « Gaspillage » (layette, confection pour enfants) de 1972 à 1982.

Quant à son époux, il est né en 1936, à Hénin-Liétard, et effectuera sa carrière professionnelle comme électricien en grande partie à la SNCF. Robert part en Algérie dans le cadre de son service militaire de mai 1957 à juillet 1959 ; il est titulaire de la médaille du travail.

Leur rencontre eut lieu en 1953 dans le bus qui les conduisait à l'école professionnelle de Douai. Après de longues fiançailles dues à un service militaire de 27 mois, le couple se marie le 1<sup>er</sup> février 1960. De leur union naîtra Christine, préparatrice en pharmacie, qui leur donnera un petit-fils, Jérémie.

Françoise et Robert ont une retraite active : Madame aime la couture et le bricolage tandis que Monsieur pratique le jardinage, le bricolage la lecture et bien d'autres loisirs...

A l'issue de la cérémonie, Marceline Brebion leur a souhaité, au nom de la municipalité, ses félicitations et leur a remis les présents d'usage.

### Naissances

Romane Deneux, le 01-01-2020 ;  
Rayane Dini, le 03-01-2020 ;  
Dhélia Turpain-Makhloufi, le 06-01-2020 ;  
Imane El Markhi, le 12-01-2020 ;  
Sowan Cabotse, le 15-01-2020 ;  
Hania Saliha Danielle Ameur, le 14-01-2020 ;  
Alézio Manuel Letombe, le 18-01-2020 ;  
Giusepé Mijailovic, le 19-01-2020 ;  
Soulayman Belcaid, le 20-01-2020 ;

Mély Legrand, le 23-01-2020 ;  
Willow Rospopa, le 25-01-2020 ;  
Giulia Lebacq, le 26-01-2020 ;  
Kenzo Delattre, le 24-01-2020 ;  
Mariya Benhaddouche, le 31-01-2020.

### Décès

Arthur Troy, 100 ans ;  
Martha Berthe ép. Dubois, 92 ans ;  
Francis Verdoncq, 71 ans ;

## Inscrivez vos enfants !

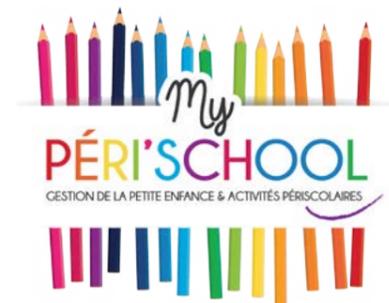


Pour les vacances du 14 au 24 avril, les inscriptions se feront auprès de Catherine Hantute au PIJ 6/8 rue Etienne Dolet aux dates suivantes :

- Les lundis 16 et 23 mars de 9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>30 et de 14<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>30
- Les mardis 17 et 24 mars de 9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>30 et de 14<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>30
- Les jeudis 19 et 26 mars de 9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>30 et de 14<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>30
- Le samedi 21 mars de 9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>

Informations au 06 72 57 75 76  
Possibilité de télécharger le dossier sur le site de la ville [www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr)

Il sera prochainement possible de s'inscrire sur internet avec l'application MyPéri'school (voir article page 9).



## Sommaire

- P.4 et 5 : le droit des femmes, une lutte historique.
- P.6 : parole d' élu avec Bruno Troni, maire de la commune.
- P.7 : quel est le rôle des agents de surveillance de la voie publique ?
- P.8 : « octante deux » élèves billysiens en Haute-Savoie !
- P.9 : maternelle, essayez la préscolarité !
- P.10 : Mathieu Herbaut alias ZywOo sur le toit du monde de l'E-sport. La culture culinaire de la Pologne mise à l'honneur.
- P.11 : ça roule pour les Ch'tis Rouleux ! Nos associations sont solidaires.
- P.12 : le RC Lens au stade Paul Guerre. Le club de tennis de table billysien remporte trois médailles.
- P.13 : la première du « Tournoi des Rois » chez les handballeurs.
- P.14 : rompre l'isolement de nos aînés.
- P.11 : tribunes libres.

### Billy-Infos

Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny  
Mairie, rue Jean Jaurès  
62420, Billy-Montigny  
Tél : 03 21 13 81 13  
Fax : 03 21 13 81 21

Mél : [secretariat@billy-montigny.fr](mailto:secretariat@billy-montigny.fr)

Site web : [www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr)  
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

**Bruno Troni**

Rédaction et photos, conception graphique et impression :  
**Service communication**



## Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Si la neige et le verglas nous ont pour l'instant épargnés, la pluie et les tempêtes incessantes n'incitent guère aux sorties. Les occasions de se détendre sont pourtant là, à porter de main. En effet, la météo peu clémente n'a pas entamé la bonne humeur de nos animateurs du centre de loisirs qui, cette fois encore, ont offert un panel d'activités parfait pour tromper l'ennui des enfants durant ces dernières vacances.

D'autres événements qui se préparent également devraient satisfaire le goût pour le mystère des amateurs de polar ainsi que toutes celles et ceux qui voudraient s'amuser au son des ballades irlandaises. Ainsi, après les derniers mois de 2019 consacrés à la Pologne, notre ville continue à vous faire découvrir les pays voisins en vous plongeant cette fois au cœur des traditions de cette île verdoyante.

De voyages, il en a également été question pour les élèves de CM1 qui ont su apprécier les plaisirs de « la glisse ». Et pendant que ces derniers découvraient les pentes neigeuses du Reposoir, notre municipalité peaufinait l'organisation des séjours qui seront proposés à nos adolescents pour les vacances d'été. Des destinations qui ne manqueront pas de sel et qui, je n'en doute pas, auront tout loisir de leur plaire.

Ce sont donc beaucoup de découvertes qui vous attendent sans oublier toutes les activités intéressantes concoctées par nos associations locales. Alors, n'hésitez pas à profiter de tous ces moments qui sont autant d'occasions de faire de belles rencontres.

Votre Maire,  
Bruno Troni



# Le droit des femmes, une lutte historique

Déposer un bulletin dans l'urne, signer un chèque, s'inscrire en faculté... autant de gestes effectués par les femmes et qui paraissent aujourd'hui d'une incroyable banalité. Pourtant, derrière ces actes, se cachent des décennies de lutte acharnée. Des générations de femmes ont, en effet, dû lutter pour démontrer qu'elles n'étaient ni « physiquement inférieures » ni « mentalement et moralement défailtantes ». Chaque année, le 8 mars permet de mesurer le chemin parcouru et ce qu'il reste aujourd'hui encore à accomplir.



**T**oute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes.

Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer (...) les consoler, leur rendre la vie agréable et douce. Voilà les devoirs des femmes et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance". Ainsi parlait Jean-Jacques Rousseau dans un ouvrage de 1762. Juste un roman, une fiction, pourrait-on dire. En fait, ces propos sont avant tout le reflet d'une société qui voyait en la femme un être faible et incapable de raison. Cette vision perdurera malgré les actes de rébellion de toutes celles qui voyaient les choses bien différemment.

**D**ans notre législation, la femme ne possède pas, elle n'est pas en justice, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent : il faut qu'il cesse !"

**Victor Hugo,** écrivain, nommé président d'honneur de la Ligue française pour le droit des femmes en 1882.

française furent taxées de « déséquilibrées », l'arrivée de Napoléon Bonaparte au pouvoir n'arrangea pas les choses. Et pour cause. « La femme est la propriété de l'homme comme l'arbre à fruit est celle du jardinier », aimait-il à dire. Loin d'être poétique, cette phrase signera le début d'années de régression. Des régressions inscrites au Code civil de 1804 qui établit l'incapacité juridique de la femme. Celle-ci est dès lors considérée comme une

enfant qui doit obéissance à son mari, qui ne peut pas travailler sans

son autorisation, qui n'a pas le droit d'étudier ni de gérer ses biens. Le devoir conjugal est une obligation et le divorce lui est interdit. En 1904, à l'occasion du centenaire du Code civil, des féministes brûleront l'ouvrage sur la place publique en signe de protestation.

**Au fil des décennies, des mouvements de femmes vont s'organiser à l'échelle nationale mais aussi internationale. Elles obtiendront peu à peu des droits** comme l'uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et la création d'un baccalauréat unique en 1925, la suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée en 1938.

## « La journée internationale des femmes »

En 1907, Clara Zetkin, journaliste allemande, organise, pour la première fois, l'Internationale des femmes socialistes. En 1910, lors de la deuxième conférence, devant des participantes venues de 17 pays, elle propose la création d'une journée internationale des femmes. Un journal sera édité, « L'égalité », qui relaie leurs grandes revendications dont la plus urgente : obtenir le scrutin universel. Rosa Luxemburg, amie de Clara Zetkin et militante socialiste d'origine polonaise, partage cette préoccupation. Pour cette dernière, la lutte pour l'émancipation de la femme et la lutte des classes sont par ailleurs indissociables.



Il leur faudra néanmoins attendre 1944 pour que leur soit accordé le droit de vote et d'éligibilité. Ce n'est qu'à partir de 1965 que les femmes mariées pourront enfin ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari !

**A côté des droits civiques, professionnels et économiques, la femme cherche également à conquérir le droit à disposer librement de son propre corps,** à contrôler sa maternité et donc, à maîtriser sa vie. La conquête s'avère difficile dans une société où la contraception et l'avortement sont tabous. En 1967, la Loi Neuwirth autorisera la contraception. Quant aux débats concernant la légalisation de l'avortement, ils seront plus que passionnés... C'était en 1975. Difficile d'oublier les images de Simone Veil debout à la tribune d'une Assemblée nationale presque exclusivement composée d'hommes. Elle-même n'oubliera jamais ce moment historique. Elle avouera qu'elle s'attendait à de l'hostilité de la part des députés présents mais pas « à

la haine et à la monstruosité des propos » qui furent tenus ce jour-là.

**Si bien du chemin a été parcouru, beaucoup reste à faire, en témoignent les inégalités professionnelles et salariales qui persistent ou encore le harcèlement et les violences faites aux femmes.**

Par ailleurs, des disparités très fortes existent au niveau mondial. Certains pays résistent à la pression et persistent à refuser certains droits élémentaires à des femmes qui aujourd'hui encore ont besoin d'un « tuteur » de sexe masculin pour agir dans la vie courante. D'autres vont plus loin encore en les remettant clairement en cause. Ainsi le droit à l'avortement a été menacé ou remis en cause en Pologne et aux États-Unis tandis que la Russie dépénalisait les violences exercées dans le cadre familial...

L'école ménagère, un enseignement stéréotypé pour des femmes que la société cantonne à certaines tâches.

**Simple, forte, Saimant l'art et l'idéal, brave et libre aussi, la femme de demain ne voudra ni dominer ni être dominée."**

**Louise Michel,** institutrice, figure révolutionnaire de la Commune de Paris.

## Pas faites pour les sciences ?

Selon des sondages menés dans les pays européens, les femmes ne seraient pas faites pour les sciences. Et pourtant... Si Marie Curie est l'une des scientifiques les plus connues, bien d'autres femmes ont marqué le monde des sciences de leur empreinte :

**Ada Lovelace** (1815-1862) : elle fut à l'origine du premier algorithme informatique... avant même que ne soit construit le premier ordinateur. Un langage informatique créé dans les années 80 porte son nom : le langage ADA.

**Margaret Hamilton** (1936) : elle fut chargée de créer, pour la NASA, le logiciel de guidage qui a permis à l'homme d'atterrir en juillet 1969 !

**Rosalind Franklin** (1920-1958) : cette chimiste a joué un rôle primordial dans la découverte de la structure ADN. Contrairement à ses collègues Watson et Crick, elle ne recevra pas le prix Nobel...

**Lise Meitner** (1878-1968) : avec son collègue Otto Han, elle joue un rôle majeur dans la découverte de la fission nucléaire. En 1944, Otto Han reçoit le prix Nobel... pas elle !

**Stéphanie Kwolek** (1923-2014) : cette chimiste a inventé le kevlar.

**Kathia Kraft** (1942-1991) : célèbre volcanologue française, sa passion lui sera fatale.

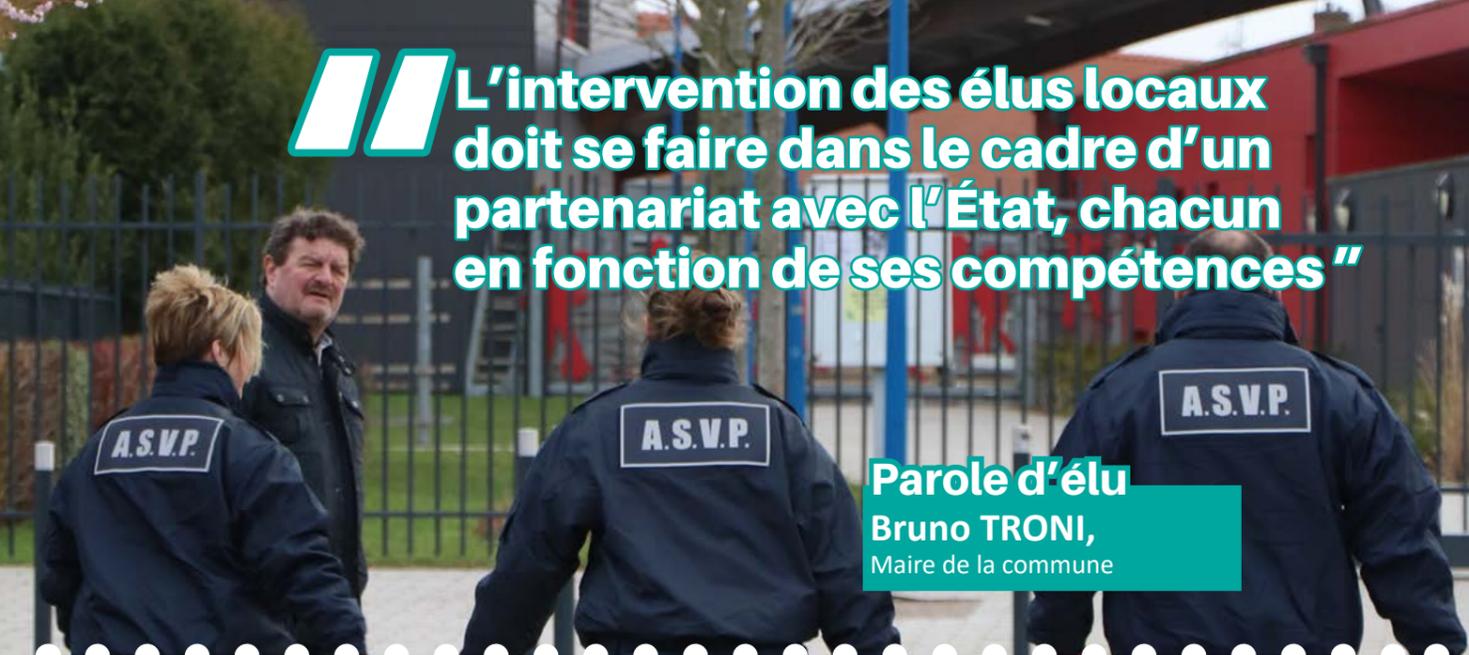
## La femme sur tous les fronts...

Avant la Première Guerre mondiale, les femmes représentent déjà près d'un tiers de la population active. Elles sont notamment paysannes, ouvrières textile, domestiques... Elles seront notamment appelées à remplacer les hommes dans les usines d'armement, métallurgiques... Dans les usines de Renault Billancourt, par exemple, elles représentent 3,8 % des effectifs en 2014. Elles sont 31,6 %

au printemps 2018. Beaucoup œuvrent également sur le front pour se battre, pour soigner. La Seconde Guerre mondiale connaîtra également son lot de femmes remarquables par leur engagement comme Marie-France Vaillant-Couturier, Renée Levy, Emilienne Mopty, Victoria Bajoux... Nombreuses sont celles qui iront jusqu'au bout de leur engagement et y laisseront la vie.



# L'intervention des élus locaux doit se faire dans le cadre d'un partenariat avec l'État, chacun en fonction de ses compétences "



**Parole d' élu**  
**Bruno TRONI,**  
Maire de la commune

## En quoi la sécurité est-elle devenue un véritable enjeu dans les communes ?

**Bruno Troni :** La sécurité comprend différents aspects : la sécurité des équipements publics, routière, alimentaire... En réalité, le problème majeur se pose lorsque l'on évoque les actes de délinquance et les incivilités. Ces derniers provoquent l'exaspération des populations qui n'aspirent qu'à une chose, qu'on leur assure une certaine tranquillité. Les gouvernements successifs nous ont parlé de « *police de proximité* », de « *police de la sécurité du quotidien* » ou encore de « *pacte de solidarité pour les quartiers* »... La réalité est tout autre.

Nos gouvernants ont sacrifié le lien qui existait entre les populations d'une part, la police mais aussi la justice, d'autre part, pour des considérations purement financières. Entendre le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, parler d'une police « *faite sur mesure pour répondre aux attentes des Français* » est intolérable.

La réalité, c'est que la situation de la police nationale est à l'image de ce qui se passe dans le secteur de la santé : manque de moyens, de locaux décentes, de matériel et manque d'effectifs condamnés, dès lors, à travailler dans des conditions déplorables.

## Les élus locaux sont-ils appelés à intervenir davantage étant donné ce contexte ?

**B.T :** L'intervention des élus locaux doit se faire dans le cadre d'un partenariat avec l'État, chacun en fonction de ses compétences. C'est ce que nous faisons à l'échelon local lorsque nous réunissons la cellule de veille, par exemple.

Le problème, c'est que cela fait longtemps que l'État ne nous demande plus vraiment notre avis sur la façon d'assurer la sécurité dans nos villes. La seule obsession des gouvernements, c'est de faire assumer une partie des coûts liés à la sécurité par les communes et les intercommunalités notamment par le biais de polices communales et intercommunales. On ne peut pas accepter cela, pas plus qu'on ne pourrait accepter demain de financer des postes de professeurs ou de chirurgiens au seul prétexte qu'il en manquerait dans les écoles ou dans l'hôpital situés sur notre territoire !

Je souligne par ailleurs que notre commune joue déjà un rôle significatif en matière de sécurité par le biais d'actions de prévention comme celle que nous menons actuellement avec le collège pour lutter contre le harcèlement moral et physique à l'école.

## De quelle façon comptez-vous renforcer cette prévention ?

**B.T :** Les Billysiens ont pu noter la présence d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP) depuis le début février. Leur rôle ne se bornera pas à réprimer les infractions en matière de stationnement ou de dépôts sauvages. Leur présence permettra surtout une meilleure prévention. Sensibiliser et responsabiliser les habitants à la nécessité d'avoir des gestes citoyens au quotidien est indispensable si l'on souhaite vivre dans une ville sûre et propre. On ne peut pas tolérer, par exemple, qu'une mère de famille accompagnée de ses enfants soit obligée de marcher sur la chaussée, avec tous les risques que cela comporte, simplement parce qu'un automobiliste a décidé de se garer sur un trottoir.

En expliquant les choses calmement et avec des arguments clairs et fondés, les ASVP pourront sensibiliser à ce qu'il convient de faire ou pas. C'est ce genre de prise de conscience que nous voulons provoquer. Il en va de même lorsque l'on parle de tranquillité ou de propreté. Améliorer tout cela, c'est aussi améliorer les rapports humains, le bien vivre ensemble. C'est une question de respect mutuel.

De plus, la bonne connaissance de terrain qu'ils vont acquérir leur permettra de nous alerter sur des aménagements ou des actions complémentaires qui pourraient être entrepris.

## SÉCURITÉ



## Quel est le rôle des ASVP ?

*Bien consciente que la sécurité et la propreté de la ville font partie des principales préoccupations de la population, la municipalité a recruté quatre agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Leur mission consiste à faire de la prévention avant tout, mais ils sont habilités à appliquer divers arrêtés municipaux.*

Depuis le début du mois de février, des agents ASVP ont fait leur apparition dans notre commune pour réduire les incivilités du quotidien. Assermentés par le procureur et le tribunal, ils ont la compétence pour verbaliser plusieurs infractions comme les stationnements gênants, les jets de déchets sur la voie publique ou encore les diverses nuisances sonores.

Ils travaillent en étroite collaboration avec la police nationale et sont en contact direct avec le commissariat de Hénin-Beaumont. Ils font de la prévention avant de passer à la répression. C'est pourquoi, ils ont également un rôle de médiation lors de litiges entre voisins. Des permanences en mairie seront mises en place sous peu pour recueillir les doléances de la population.

Arrêté n°97-111  
Réglementation du stationnement des véhicules et de la circulation générale sur la voie publique. (zone bleue, stationnement alterné...).

Arrêté n°00-125  
Lutte contre les bruits du voisinage (hauts parleurs, moteurs, travaux...).

Arrêté n° 19-174  
Lutte contre la consommation d'alcool et l'ivresse manifeste sur la voie publique à moins de 300 mètres des lieux suivants : écoles, restaurants scolaires, commerces, bâtiments recevant du public, parcs... Cette interdiction ne s'applique pas sur les terrasses, aires de pique-nique...

Arrêtés n° 11-229  
Réglementation relative aux dépôts sauvages sur la commune. En cas d'infraction, le responsable identifié sera mis en demeure de procéder au retrait de ses déchets sous 48h et sera verbalisé.

Arrêté n° 04-204  
Règlement municipal de la propreté des voies et espaces publics. Les dépôts faisant l'objet de ramassage, seront considérés comme illicites en dehors des jours et heures réglementaires, c'est à dire la veille du jour de collecte à partir de 20h. Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas les lieux publics, sauf dans les espaces spécialement aménagés à cette fin.

## Ce qu'ils en pensent



**Mildred et Anastasia**  
Parents d'élèves  
à l'école Suzanne Lanoy

*" Ces agents sont plus que bienvenus pour la sécurité de nos enfants aux abords des écoles. Des parents automobilistes ont la fâcheuse tendance à stationner sur les passages piétons, ce qui rend la circulation dangereuse à pied comme en voiture."*



**Accorgia et Vincenzo**  
Commerçants en centre-ville

*" Notre commerce est situé face à la gare. Son parking étant très fréquenté par les voyageurs extérieurs, une zone bleue a été implantée par la municipalité. Le contrôle régulier des A.S.V.P désengorge les stationnements à la faveur de notre clientèle qui pourrait ainsi se développer ! "*



**Patrice**  
Riverain de la cité du 10

*" J'ai déjà eu l'occasion de discuter avec eux et ils sont à l'écoute. Ils sont là non seulement pour prévenir les incivilités du quotidien mais aussi pour intervenir lors d'agressions par exemple. De plus, ils sont en lien direct avec la police nationale. C'est une bonne initiative ! "*

# « Octante deux » élèves billysiens en Haute Savoie

Du 20 au 31 janvier, et ce dans le cadre des classes de neige, 82 élèves de CM1 des écoles primaires de notre ville sont devenus pendant quelques jours « des repojerands », nom des habitants du Reposoir en Haute-Savoie.



Situé près d'Annecy et Chamonix, le Domaine de Fréchet a donné l'occasion aux classes des écoles Suzanne Lanoy, Robert Doisneau et Voltaire, de profiter de la neige, du magnifique paysage et surtout de l'air vivifiant de la montagne. Le matin était consacré aux études et l'après-midi aux activités de plein air.

Après avoir pris connaissance des règles du skieur, nos petits montagnards se sont exercés sur des

petites pentes, en faisant quelques virages qui ont donné quelques belles chutes (sans gravité et qui ont fait rire !). Il y avait aussi des balades en raquettes, des constructions d'igloos, des séances de luge sans oublier les mémorables batailles de boules de neige.

Au programme étaient inscrites de nombreuses visites : le centre de la nature montagnarde à Sallanches, le musée d'histoire naturelle à Genève, l'ONU, la chaîne des Aravis, la pointe percée, le parc des Eaux Vives...

Alors avec toutes ces activités et cet air énergisant, les élèves avaient l'estomac dans les talons, et comme la nourriture était excellente et copieuse, tous ont mangé de bon appétit. Le soir,

leurs professeurs, Mme Szkaradek (c'est sa dernière participation aux classes de neige, puisque l'année prochaine, elle fera valoir ses droits à la retraite), M. Laurent et Leroy, ainsi que les animateurs de l'association « ADP éducation et loisirs », organisaient des veillées avec chants, jeux, théâtre... et le sommeil arrivait vite, ce qui est compréhensible !

Aussi, dans cette ambiance, on oublie la maison parentale et les... quelques heures attribuées au travail de classe où l'on rédige les comptes-rendus de visite et où on apprend aussi à lire une carte.

Un séjour qui laissera de nombreux et beaux souvenirs aux élèves et beaucoup d'anecdotes à raconter.

Les classes de neige ont été instaurées en 1978. Depuis, et ce sans interruption, des milliers d'enfants billysiens ont eu l'occasion de partir à la découverte de la montagne.

Lors d'un week-end, Bruno Troni, maire, accompagné de quelques élus, s'est rendu sur place et a pu constater que le mot « ennui » était absent du vocabulaire des Billysiens. Sachez que ce séjour à un coût, et que la municipalité participe aux deux tiers de celui-ci, le dernier tiers étant à la charge de la famille.



## Essayez la préscolarité pour votre enfant



Afin de mieux faire connaître l'école aux familles, l'école Louise Michel, en collaboration avec la municipalité, a créé un lieu passerelle en son sein. Le but, à long terme, est d'augmenter le nombre d'inscriptions chez les « très petites sections » et « petites sections » et favoriser le développement chez l'enfant dès le plus jeune âge.

À la rentrée 2018, 20 familles ont inscrit leurs enfants, nés en 2016, en TPS. En 2019, le potentiel d'accueil est passé à 55. C'est pourquoi, le personnel, emmené par la directrice Magali Comblet, a monté un projet visant à attirer les parents d'enfants de 2 ans et à les inscrire l'année suivante.

Ces ateliers de co-parentalité ont lieu chaque vendredi, de 15h30 à 16h30, avec les enseignantes de TPS et PS. Ils permettent une meilleure prise en compte des besoins de chacun pour un impact positif sur la continuité pédagogique de l'enfant. « Selon les enseignants de moyenne et grande section, une scolarité plus longue à l'école est profitable aux enfants », fait observer Magali Comblet. « Nous pouvons détecter

dès le plus jeune âge les enfants fragiles. Ainsi, nous prévenons les inégalités ».

Cette initiative vise à développer plusieurs compétences : le repérage spatio-temporel, la socialisation et la première prise de contact avec les personnes de l'école et les règles de la classe. A ces fins, les enfants sont invités à prendre possession d'engins roulants ou de parcours tactiles mais aussi d'outils de développement du langage empruntés à la médiathèque Nelson Madiba Mandela.

Si vous avez un enfant âgé de bientôt 2 ans, n'hésitez plus à franchir les portes de cette école pour obtenir tous les renseignements utiles.

## Vos inscriptions en un clin d'œil !

Par souci de respect de l'environnement mais aussi de réactivité, la municipalité s'est mise à l'ère du numérique avec l'application « MyPéri'school ».

Cette application permet aux parents d'inscrire leurs enfants dans les différents services municipaux (cantine, périscolaire et centre de loisirs) et ce 24h/24 et 7j/7. Une fois les informations relatives au foyer renseignées, il suffit d'indiquer le nombre d'enfants concernés jusque la fin de la scolarité en école primaire. Plus besoin de renouveler la démarche à chaque rentrée sauf pour des renouvellements de documents et aussi des contre-indications.

Très ergonomique, l'application permet aux parents de compléter l'agenda hebdomadaire selon les besoins et le montant s'affiche à l'acte automatiquement. Le paiement se fait par carte bancaire de manière sécurisée, mais il sera toujours possible de régler les factures par chèque ou en espèce en mairie. En cas d'annulation pour imprévu, la régularisation se fera sous forme d'avoir.

Les premières inscriptions se feront pour les centres de loisirs de juillet et août. Elles seront effectives pour les autres services dès la rentrée de septembre. Cela laisse encore plusieurs mois pour prendre en main cet outil qui simplifiera votre quotidien !

Rendez-vous sur le site [www.myperischool.fr](http://www.myperischool.fr) et entrez le code commune CZVRVNT



Jeu-vidéo

## « Good Game » Mathieu !

*C'est presque devenu un adage, " Billy-Montigny est une terre de champions ". Récemment, c'est dans l'E-sport qu'un Billysien a rayonné dans le monde. Mathieu Herbaut, alias ZywOo, est n°1 mondial sur « Counter Strike ».*



Acteur majeur du monde ludique, le jeu vidéo est aujourd'hui aussi assimilé au sport de haut niveau. L'e-sport, qui peut être traduit par « sport électronique », se pratique seul ou par équipe lors de compétitions d'envergure dans le monde entier ou en ligne avec souvent des enjeux colossaux.

Le jeune prodige Mathieu Herbaut, alias «ZywOo», en a fait sa profession avec le jeu de tir à la troisième personne Counter Strike sur PC.

S'il peut paraître téméraire de vouloir se lancer dans la compétition à un si jeune âge, Nathalie, sa mère, lui a toutefois posé la condition sine qua non d'obtenir son bac. *" J'ai toujours modéré son temps de jeu. Je les accompagnais, lui et son grand frère, dans leurs premières LAN à Montigny-en-Gohelle, explique-t-elle. Aujourd'hui, il voyage dans le monde entier et je suis très fière de lui "*.

Celui qui avait initialement pour ambition de porter son équipe Vitality le plus haut possible dans la compétition, a fini par se démarquer individuellement telle une pépite. ZywOo vit aujourd'hui de sa passion et réalise ainsi un rêve d'enfant.

## Gaming et solidarité

Encore victime de préjugés par des générations non-initiées, le gaming (pratique du jeu vidéo) n'en reste pas moins une discipline à part entière forte d'une communauté internationale de streamers (individu qui retransmet en direct ses séances), qui œuvrent aussi pour le monde caritatif.

En 2019, à l'occasion du «Z Event », 54 des meilleurs joueurs de l'e-sport français ont effectué un marathon de 54h au profit de l'institut Pasteur. Grâce à la mobilisation des gamers, des viewers et des donateurs, 3,5 millions d'euros ont été récoltés. Un record mondial de générosité !

Moto

## Ça roule pour les Ch'tis Rouleurs !

*C'est un véritable Eldorado pour les motards : l'Enduropale du Touquet. Cet événement incontournable s'est déroulé le premier week-end de février et bien sûr, nos Ch'tis Rouleurs n'ont pas manqué ce rendez-vous, qui figure parmi leur calendrier bien chargé !*



Créé en 2001, le club des « Ch'tis rouleurs » fédère l'amour des motards billysiens pour les belles cylindrées. *" Nous vivons autour d'une passion faite d'échanges et de solidarité entre « deux roues » "*, explique Fabrice Laude, le sympathique président de l'association qui effectue beaucoup de sorties en groupe tout au long de l'année. *" L'enduro du Touquet est pour ainsi dire le Graal à mes yeux. Mais il y a aussi le salon de la moto de Pecquencourt qui est un incontournable. A cette*

*occasion, nous accueillons des amis motards venant d'autres régions, avec qui nous échangeons régulièrement "*.

Les motards billysiens se réunissent tous les vendredis soir et dimanches matin à leur local mis à disposition par la municipalité. Leur maître mot : la convivialité. *" Ici, chacun vient pour décompresser d'une semaine chargée et partage son expérience avec les autres.*

*Tout le monde apporte sa pierre à l'édifice dans cette grande famille. Nous encourageons d'ailleurs tous les membres à être force de proposition ! "*

En dehors des rendez-vous annuels, les Ch'tis Rouleurs proposent leurs services pour accompagner des cortèges lors de mariages et aussi pour organiser des baptêmes en moto lors du Forum des associations par exemple.

Si vous avez l'âme d'un motard et la cylindrée qui va avec, venez rencontrer les Ch'tis Rouleurs à leur local avenue de la Fosse 2.

La culture culinaire

## La Pologne mise à l'honneur

*Dans le cadre du centenaire de la convention franco-polonaise, la médiathèque de Billy-Montigny et quatre autres ainsi que le Centre de ressources du Louvre Lens se sont associés autour de la cuisine polonaise.*

Encadrés par Amandine de « Vous êtes ici », des ateliers de récolte de recettes de cuisine ont eu lieu durant le dernier trimestre 2019, dans chaque structure culturelle. La médiathèque Nelson Mandela a accueilli six participantes d'origine polonaise, issues de l'immigration polonaise, ou tout simplement ayant des amis polonais ou un penchant particulier pour la cuisine de ce pays.

Une restitution s'est tenue au Louvre-Lens et les douze cartes postales-recettes, financées par la

fondation La Poste, ont été dévoilées. Des plats aussi bien salés que sucrés pour titiller le palais des plus gourmands. Fadila Briki, adjointe à la culture, accompagnée de Dorothee Rucar, responsable de la médiathèque, a remis à chaque participant un set de recettes.



Venez découvrir cette création à la médiathèque et n'hésitez plus à l'emprunter !

Solidarité

## Nos associations sont solidaires

*Suite au loto de la solidarité organisé le 6 décembre et la collecte de dons en mairie le lendemain, la municipalité a réuni la somme 2 900€ qui servira à la recherche contre les maladies.*

Comme à l'accoutumée, ce sont deux associations, en l'occurrence « La Maison d'Antoine » et « l'Association Française des Sclérosés en Plaques » qui ont bénéficié de cette somme lors d'une réception au centre Picasso. Pour Philippe Leroy, trésorier de la première association, *" cette somme sera plus que bienvenue pour la construction de notre centre d'accueil de jour pour personnes autistes "*. Karine Lederlé, déléguée départementale



de l'AFSEP n'a pas caché la joie qu'elle a ressentie suite à l'appel de Michel Monnier pour lui annoncer la bonne nouvelle.

Les représentants n'ont pas manqué de saluer ce geste fort

de la municipalité. Bruno Troni, maire de la commune, a en retour félicité ces hommes et ces femmes qui s'investissent au quotidien pour ces nobles causes, sans oublier les sociétés billysiennes pour leurs dons.

Les associations billysiennes ont une nouvelle fois grandement contribué à la cagnotte.

Football

## LE RC LENS AU STADE PAUL GUERRE !

A l'occasion de l'inauguration du Stade Paul Guerre en décembre 2019, la municipalité et les CBM football avaient reçu les vétérans du RC Lens (dont certains ont été champions de France en 1998) pour une rencontre amicale face à nos vétérans sur le terrain hybride.



À la mi-janvier, suite au report du match Lens-Guingamp (en raison du décès de l'attaquant guingampais Nathaël Julan) et à la demande du RC Lens, tout l'effectif pro des « Sang et or » a effectué une opposition à huis clos dans nos magnifiques installations, ceci afin de garder le rythme. D'ailleurs, les élèves de la section sportive du collège David Marcelle

étaient invités pour l'occasion. De beaux souvenirs pour nos jeunes footballeurs, qui intégreront peut-être un jour la formation lensoise. En parlant de formation, « la PRO 2 », avec sa jeune génération, a également effectué un match amical face à la réserve de Reims le 31 janvier. Les lensois n'ont pas boudé leur plaisir et ont battu les Champenois 3 à 0.

Bruno Troni, maire, et les élus municipaux étaient enchantés et enthousiastes de recevoir les joueurs de Lens et nul doute qu'ils reviendront pour effectuer des matchs amicaux. D'autres équipes pourraient également investir les lieux à l'avenir !

Tennis de Table

## Sylvie, Peggy et Michel : un trio en OR !!!

La fin d'année 2019 a été marquée, une fois de plus, par des médailles, rapportées par notre club billysien de tennis de table (TTBM), lors des championnats de France vétérans FSQT.

C'est à Parthenay dans les Deux-Sèvres que plus de 200 participants, venus des quatre coins de l'hexagone, se sont affrontés dans une belle

ambiance. Nos huit pongistes engagés et représentant les Hauts-de-France ont porté fièrement les couleurs de la région et de leur club en rapportant une médaille de bronze et deux d'or.

En individuelle dame non classée, Sylvie Nieborak prend la troisième place. Par contre, avec sa partenaire Peggy Creton, toutes deux remportent la médaille d'or en double dame non classée. Quant à Michel Taillardas, il s'impose à l'usure 11-9 dans le 5<sup>e</sup> set, lui permettant ainsi de décrocher la médaille d'or.

Félicitations aux médaillés ainsi qu'aux autres participants pour leur parcours, et souhaitons une belle continuité à Tarbes cette année pour les 20 ans du club !



Handball

## Une « Première » chez les Carabiniers !

Les dirigeants ont concocté pour leurs jeunes joueurs -11 ans et -13 ans une bien belle reprise de l'activité en ce début 2020. Avec l'aimable collaboration de la municipalité qui a mis à disposition les salles P. Eluard et O. Troni, est né ce samedi 4 janvier à Billy-Montigny le premier Tournoi Jeunes, appelé « Tournoi des Rois » en raison du calendrier.

## Tous les amoureux du hand présents

Le moment était bien choisi : les compétitions officielles étaient en standby, la période encore festive et chacun avait hâte de retrouver les parquets pour éliminer un peu les excès des fêtes de fin d'année. D'autre part, c'était l'occasion pour nos jeunes joueurs de se confronter à quelques équipes de jeunes de grands clubs régionaux voire même nationaux comme Dunkerque, Villeneuve, Ronchin qui avaient accepté l'invitation.

Le Comité départemental de handball avait, quant à lui, accepté le partenariat, en assurant l'arbitrage des matchs par les jeunes arbitres

du Comité qui ont ainsi inscrit cette journée dans leur planning de formation (présence de suiveurs des arbitres). Avec Rolland et le Club des supporters aux manettes pour les courses, la buvette et la restauration, Ali, Manu et Jean-Michel pour les contacts avec les clubs et la mise en place de la compétition, Cathy, Ingrid, Johan, quelques parents dirigeants et quelques joueurs seniors du club pour la gestion de la compétition en elle-même, le club semblait bien armé pour un tel événement.

## Un club qui se démarque

« La balle était maintenant dans le camp des jeunes joueurs » pour faire vibrer les nombreux amateurs

de handball et parents venus les encourager. Il y eut du niveau, des émotions et du spectacle ! Les différentes confrontations, dans chaque poule de 6 équipes où chacun se rencontrait, ont ravi les spectateurs, les dirigeants des clubs présents et les organisateurs. D'autant plus que nos jeunes Billysiens, une fois encore, n'ont pas manqué l'occasion de montrer leurs acquis : les moins de 11 ans et les moins de 13 ans remportent chacun leur compétition. Billy est un club formateur !

Bruno Troni, maire, accompagné de quelques adjoints, et le président du Comité départemental de handball, ont félicité tous les acteurs de cette manifestation. Ils ont remis coupes et médailles avant d'inviter tout le monde au pot de l'amitié accompagné, « Tournoi des Rois » oblige, de la traditionnelle galette du même nom.

Les résultats :

En moins de 11 :

- 1<sup>er</sup> Billy
- 2<sup>e</sup> Arras
- 3<sup>e</sup> Boulogne
- 4<sup>e</sup> Carvin
- 5<sup>e</sup> Villeneuve
- 6<sup>e</sup> Givenchy

En moins de 13 :

- 1<sup>er</sup> Billy
- 2<sup>e</sup> Ronchin
- 3<sup>e</sup> Wahagnies
- 4<sup>e</sup> Villeneuve
- 5<sup>e</sup> Dunkerque
- 6<sup>e</sup> Billy 2.

## Le mot des coaches

Jean-Michel Fruchart

pour les moins de 13A.

« Ce tournoi a permis à nos jeunes de se mesurer à des équipes plus fortes et ainsi s'obliger à se remettre en question. L'équipe remporte ce tournoi des Rois, et a un bon niveau mais il faut rester humbles et travailler sans relâche. L'objectif de cette année : le doublé coupe – championnat ! Alors courage et au travail ! Vous avez encore beaucoup de choses à apprendre, les garçons ! »



Nicolas Flitz

pour les moins de 13B.

« Le tournoi des rois a permis de travailler avec tout l'effectif en alliant plaisir et niveau handballistique intéressant. Chaque match a été l'occasion de nous rendre compte de l'écart de niveau qu'il peut y avoir entre nous et l'élite régionale dans cette catégorie. Nous finissons dernier de ce tournoi, mais avec une progression dans l'état d'esprit et dans le niveau de jeu que nous avons proposé à nos adversaires. »



Manu Plouvin pour les moins de 11.

« Les moins de 11 attendaient avec impatience ce tournoi car le niveau du jour devait leur permettre de se jauger contre des adversaires plus coriaces. Bien que composée de premières années, l'équipe a remporté toutes les confrontations. Espérons que cela soit signe de bons augures pour la seconde partie du championnat. »



## Rompres l'isolement de nos aînés



Depuis quelques temps, la ville de Billy-Montigny dispose d'un service de transport afin d'aider les personnes isolées ou à mobilité réduite. Celui-ci consiste à vous accompagner dans vos démarches : courses, rendez-vous médicaux, visites conviviales...

Quelques conditions sont nécessaires pour cet accompagnement. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le 06 31 73 78 70.

Ces démarches sont effectuées par les services civiques de la commune qui vous proposent également des actions dans le cimetière dont voici le planning :

### Aide au portage et au nettoyage.

- Jeudi 9 et vendredi 10 avril de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>

- Jeudi 4 et vendredi 5 juin (fête des mères) de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>

- Jeudi 18 et vendredi 19 juin (fête des pères) de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>

- Jeudi 24 et vendredi 25 septembre de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 14<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>

### Aide au portage et locomotion avec la voiturette électrique.

- Lundi 26 octobre au dimanche 1<sup>er</sup> novembre de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> et de 13<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>

## Conférence pour les aidants

Le Centre local d'information et de Coordination d'Hénin-Carvin et le Département du Pas-de-Calais ont le plaisir de vous convier à la conférence interactive : « AIDANT-AIDÉ : COMMENT BIEN VIEILLIR ENSEMBLE ? » le jeudi 5 mars 2020, dès 14h, à l'espace culturel Léon Delfosse.

Inscription et réservation indispensables auprès du CLIC d'Hénin-Carvin 03 21 77 97 83 [icghc@wanadoo.fr](mailto:icghc@wanadoo.fr)



## COMMÉMORATIONS

MARDI 10 MARS

Commémoration de la catastrophe du 10 mars 1906, 10<sup>h</sup>15 au cimetière rue de l'Égalité et à 11<sup>h</sup>, à la nécropole de Méricourt rue Uriane Sorriaux.

JEUDI 19 MARS

Cérémonie du 56<sup>ème</sup> anniversaire de la signature des accords d'Evian pour le Cessez-le-feu en Algérie. Rassemblement rue du 19 mars 1962 à 18<sup>h</sup> puis au monument aux morts rue Etienne Dolet.

## CULTURE

SAMEDI 14 MARS

Concert irlandais avec Doherty, Tourish & Byrne, et en première partie, Backwest, à l'espace culturel Léon Delfosse à 20<sup>h</sup>30.

DIMANCHE 29 MARS

Concert de l'orchestre symphonique de Billy-Montigny avec l'ensemble vocal Julien Lebesque à la salle des fêtes d'Angres à 17<sup>h</sup>. Entrée gratuite.

## SPORT

DIMANCHE 8 MARS

Football « Régional 3 » Billy-Montigny

reçoit Béthune Stade B Stade Paul Guerre à 15<sup>h</sup>.

SAMEDI 14 MARS

Handball « Nationale 2 » Billy-Montigny reçoit Lagny Complexe Otello Troni à 20<sup>h</sup>30.



Dans le cadre du Festival de la jeunesse qui aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> mai, la ville de Billy-Montigny recherche de jeunes artistes (tous styles débutants) pour se produire sous le kiosque du parc Robespierre.

Contact service communication au 03 21 49 49 40

[communication@billy-montigny.fr](mailto:communication@billy-montigny.fr)

## Pour la liste de l'Union Républicaine

“ Je suis pour le dialogue ”... cette petite phrase prononcée par Emmanuel Macron lors du salon de l'agriculture est loin de souligner la réalité de ce qu'est la façon réelle dont il gouverne. Il suffit d'entendre l'exaspération des ministres et députés de la majorité présidentielle face aux amendements déposés à l'Assemblée nationale sur le projet de réforme des retraites pour se convaincre que le sens du dialogue et de la concertation ne font pas partie de leurs habitudes. Le merveilleux « grand débat » destiné à désamorcer la grogne des gilets jaunes a lui aussi fait long feu.

Alors que ceux qui ont battu le pavé des mois durant revendiquaient, entre autres, une plus grande présence de services publics harmonieusement répartis sur le territoire, un plan de redéploiement du réseau des finances publiques risque de se traduire par la disparition d'un nombre considérable de trésoreries à travers le pays. Ainsi, c'est une fois encore le service de proximité rendu aux habitants des villes et des campagnes qui sera remis en cause. Si le gouvernement

annonce que de nombreux « points de contact » seront créés pour pallier les « désagréments » de cette réforme, de nombreux élus craignent déjà qu'il ne s'agisse là que de « coquilles vides » avec un service qui ne sera pas à la hauteur des besoins des usagers. Telle est la raison pour laquelle les élus billysiens, délégués à la communauté d'agglomération de Lens Liévin, ont voté récemment la motion contre ces fermetures présentée en Conseil.

Cette situation laisse craindre le pire pour l'avenir puisque le président de la République a déjà fait part de son intention de lancer rapidement un « nouvel acte de décentralisation » qui devrait être présenté mi-2020. Ce dernier a beau tenter de flatter les élus locaux -en première ligne des revendications de leurs populations-, nous ne pouvons que nous inquiéter de la façon dont de nouvelles compétences pourraient nous être transférées. Et pour cause...

Nous connaissons d'expérience le penchant de l'État pour les économies réalisées à bon compte

sur le dos des collectivités locales comme les communes. Voir l'État se décharger de ses responsabilités en nous laissant, de surcroît, assumer les conséquences désastreuses de sa politique économique et « sociale » nous est intolérable. Ceci est d'autant plus vrai que nous nous efforçons, chaque jour, de développer et moderniser des services publics accessibles qu'il s'agisse de nos écoles, de nos services périscolaires, des pratiques sportives ou culturelles... De la même façon, nous mettons tout en œuvre pour maintenir la cohésion sociale.

Si nous nous sommes montrés aussi attentifs au budget de notre ville, c'est parce que nous savons que des finances saines sont indispensables pour faire évoluer notre commune et aller plus loin dans les politiques que nous menons. Nous continuerons donc de nous battre avec force contre les décisions arbitraires qui saperaient le travail que nous réalisons et nous empêcheraient de répondre aux besoins des Billysiens.

• Pour le groupe majoritaire

### Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

### Pour la liste Nouvel Horizon

Pas de représentant désigné

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

# BILLY POLAR

Médiathèque  
Nelson Madiba Mandela  
Billy-Montigny

**VENDREDI  
27 MARS À 19<sup>h</sup>**

Rencontre  
et dédicaces avec

# Claire Favon



Avec la participation de



**Marc Falvo & Michaël Moslonka**

Toutes les informations sur [www.billy-montigny.fr](http://www.billy-montigny.fr) et sur la page Facebook [/ville.billy.montigny](https://www.facebook.com/ville.billy.montigny)



EN PARTENARIAT AVEC  
**POLARLENS**

